

Département	Meurthe et Moselle
Arrondissement	NANCY
Canton	SEICHAMPS

COMMUNE de SEICHAMPS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

du Lundi 28 juin 2010

NOMBRE

de conseillers en exercice 29

de présents 23

de votants 29

L'an deux mil dix, le lundi vingt huit juin, le Conseil Municipal de la Commune de SEICHAMPS étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Henri CHANUT

Etaient présents : MM. CHANUT, CHARPENTIER, COCHE, BRZAKOVIC, EGLOFFE, SCHNEIDER, GARCIA, BOICHE, KLOUTZ, GRANJON, GUILLAUME, KEINERKNECHT

Mmes GLESS, TREIBER, REVOL, DIONNET, LANUEL, DIART, LEMINEUR FABRI, WOLFARTH, PANIS, MAISTRE

Etaient excusés : Mmes MEON, AGOSTINI, KRIER
MM. INGRET, CLERC, LECOMTE

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Mme KRIER à Mme MAISTRE
M. INGRET à Mme LANUEL
M. CLERC à M. BOICHE
Mme MEON à Mme REVOL
Mme AGOSTINI à M. COCHE
M. LECOMTE à M. GUILLAUME

A l'unanimité, Monsieur Jean-Marie BOICHE a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Rapporteur : **Henri CHANUT**

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert lancé pour le marché « Animation de l'Accueil jeunes, de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire », la commission d'appel d'offres s'est réunie :

- Le 19 mai 2010 afin de procéder à l'ouverture des enveloppes contenant les offres ;

- Le 16 juin 2010 afin d'examiner le rapport d'analyse des offres en vue de l'attribution du marché.

Au vu de ce rapport et des explications complémentaires qui lui ont été fournies, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à l'association **UFCV**, pour un montant global sur quatre années de **1 118 377.48 €** (avec agent supplémentaire).

Vu les propositions de la commission d'appel d'offres, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec l'association **UFCV**.

Adoptée à l'unanimité.

Mme GLESS et M. GARCIA ne prennent pas part au vote.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme.

LE MAIRE,
Henri CHANUT

OBJET

**Animation de l'Accueil
Jeunes, de l'accueil
périscolaire et de la
restauration scolaire :
attribution du marché suite à
appel d'offres**

N° 35/2010

Le Maire certifie que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 21 juin 2010. Cet acte est rendu exécutoire par transmission en préfecture le 30 juin 2010 et affichage en Mairie le 30 juin 2010.

**Le Maire,
Henri CHANUT**